Bulletin Officiel n° 32
du Jeudi 14 Mars 2024

District de l'Ain de Football
26 rue du Loup—01440 VIRIAT
Tél : 04.74.22.87.87
Email : district@ain.fff.fr - Site : http://ain.fff.fr

La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 15 Mars au 17 Mars 2024 est assurée par :

Mme Colette GAILLARD au 06.83.03.65.92

INFOS CLUBS!

Pour toute correspondance par mail, les clubs sont priés d'écrire UNIQUEMENT sur la boite mail : district@ain.fff.fr

Rappel concernant la FMI (Article 33 : Feuille de match)

Pour toutes les rencontres, l'utilisation de la FMI est OBLIGATOIRE.
Elle doit être transmise le Dimanche soir impérativement (merci de bien vérifier que la transmission a bien été effectuée).
Prévoir une feuille de match papier en cas de dysfonctionnement de la tablette.
Toutes feuilles de match (FMI ou papier) doivent être transmises ou envoyées au secrétariat du District pour le Lundi matin 9 H 00.

Coordonnées des arbitres

Elles sont consultables sur le site du District (Documents →Arbitrage)

Coordonnées des délégués

Elles sont consultatbles sur le site du District (Documents →Documents divers)

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

« Conformément au règlement intérieur de la CDA, la Commission des Arbitres a proposé au bureau du District de limiter les récusations d'arbitres à 3 personnes par club au maximum pour la saison qui débutera ce week-end.
Pour rappel, les récusations doivent se faire avant le début du championnat et les clubs ayant déjà fait des demandes seront informés de cette décision.

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 12/03/2024

CERTIFICAT MEDICAL

- ✓ David Gaillard indisponible jusqu'au 30 juin 2024
- ✓ Alexis Degletagne indisponible jusqu'au 13/03/2024
- ✓ Fabien Chavernoz indisponible jusqu'au 11/03/2024

COURRIERS ARBITRES

- Philippe Fuseau courrier reçu
- Alain Deveyle, courrier reçu, remarques pertinentes, bien pris en considération
- Océane Grau courrier reçu, vos désignations suivront

COURRIERS CLUBS

- ➢ Courriers de Replonges concernant un ses arbitres, réponse et rappel seront fait.

DIVERS

- Le port de l'écusson du district est obligatoire lors des matchs officiels. Vous êtes passible de deux matchs de suspension si vous ne le mettez pas…

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Sylvain Feyeux

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2024/2025

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2023/2024 et qui renouvelleront leur licence d'arbitres et par conséquent le dossier médical que nous vous enverrons (en attente de voir si le support DMA sera le même ou pas) pour la saison 2024/2025, ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2024)**
  - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 6/6 du dossier médical **qui vous sera envoyé dès confirmation du support et qui doit être daté après le 01/06/2024** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes)
  - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **qui vous sera envoyé dès confirmation du support et qui doit être daté après le 01/06/2024** (la page 3 pouvant être remplacée par la page 6 si la page 3 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2024)**
  - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 5/6 du dossier médical **qui vous sera envoyé dès confirmation du support et qui doit être daté après le 01/06/2024** (si une réponse « Oui » à la page 5 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
  - 35 ans et plus au 01/07/2024 = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **qui vous sera envoyé dès confirmation du support et qui doit être daté après le 01/06/2024** (la page 3 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement) et Test d'effort qui sera valable 5 ans (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain après le 01/07 **avec date de visite médical après le 01/06/2024** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, vous devrez suivre les procédures habituelles.
Rappel : Echocardiographie cardiaque valable à vis pour tous
Test Effort demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans
ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans.
Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier médical d'arbitrage) ne doit pas être rempli / daté avant le 01/06/2024.

FORMATION INITIALE ARBITRE

Tu es passionné de football ? Tu es sportif ? Tu veux devenir un directeur du jeu ? Inscris-toi dès maintenant

La prochaine formation initiale pour devenir arbitre officiel organisée par le District de l'Ain, sera organisée sur les dates suivantes (présence obligatoire sur les 3 jours) :

- Mercredi 1er Mai 2024 sur la journée
- Samedi 04 Mai 2024 sur la journée
- Dimanche 05 Mai 2024 sur la journée (examens théorique et pratique)

Les inscriptions sont à effectuer sur le lien suivant afin de compléter le dossier de candidature.
https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/
ou Formation Initiale d'Arbitre (fff.fr)

PREVENTION

COMPTE RENDU REUNION DU 22/02/2024

Présents : J. BELPALME – A. BERNARD – A. DEVEYLE - G. JACUZZI – C. LEROY - M. MAITRE - J. MALIN - P. PITARD

Excusée : A. BOZONNET

1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 25/01/24
Approuvé

2/ Matchs sensibles
21 matchs sensibles pour les week-ends des 10/17 et 24 mars 2024, dont 8 matchs suivant décision disciplinaire :
. D1 : 5 matchs
. D2 : 3 matchs
. D3 : 7 matchs
. D4 : 6 matchs

La Commission est toujours en recherche de délégués, et reste à la disposition des personnes qui souhaitent de plus amples renseignements, et/ou qui veulent intégrer l'équipe en place. Merci d'envoyer un courriel au Secrétariat du District : district@ain.fff.fr à l'attention de la Commission des Délégués.

3/ Fiches prévention

Championnats	Nombre de fiches Renvoyées	Nb commentaires « réservés »	Nb commentaires « très réservés »
D3	83	5	4
D4	106	5	2
D1 FEMININES	46	3	1
U18	170	4	4
U18 FEMININES	50	3	1
U15	197	13	5

4/ Courriers divers
La Commission a pris connaissance des différents courriers reçus. Ils seront traités dans les meilleurs délais.

6/ Bénévoles du mois
La Commission a procédé au tirage au sort du bénévole du mois pour le mois de :
. Février 2024 : Emmanuelle GIROD (US VEYZIAT)

Cette personne sera récompensée lors de la soirée prévue à cet effet en novembre 2024.

7/ Forum de l'Essor Bresse Saône du 10 février 2024
Très bon accueil de la part de l'EBS, que la Commission remercie. Notre intervention sur la prévention des méfaits de l'alcool a été très bien perçue par les jeunes licencié(e)s de ce club, avec une bonne participation de leur part.

8/ <u>Dates à retenir</u>

06/04/2024 : Festival Foot U13 à LAGNIEU (journée) – 4 membres de la Commission sont sollicités
25/05/2024 : Journée Départementale du Foot Féminin à MONTMERLE/SAONE (journée)
01/06/2024 : finales Coupes de l'Ain à ST MAURICE DE BEYNOST (après-midi)
08/06/2024 : Journée départementale U7 à IZERNORE (après-midi)
16/06/2024 : Challenge départemental U11 à PERONNAS (journée)
21/06/2024 : Assemblée Générale du District à ST ETIENNE SUR REYSSOUZE (vendredi soir)

Fin de la réunion 19 heures.

Prochaine réunion : jeudi 28/03/24 à 18h au District.

Les Co-Présidents,
Jean BELPALME et Alain BERNARD

COMMISSION FEMININE

Plateau féminin U9F-U11F-U15F – Samedi 13 Avril

La commission féminine en lien avec la commission technique propose un **quatrième et dernier plateau féminin** à destination de vos équipes U9F-U11F et U15F le **Samedi 13 Avril prochain à Attignat.**

Inscriptions via le lien suivant : https://forms.gle/UWA6u7tAkFSpMA6B6

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

Journée départementale du Foot Féminin – Samedi 25 Mai

La commission féminine en lien avec la commission technique organisera sa traditionnelle **Journée Départementale du Foot Féminin** à destination de vos équipes **U9F-U11F-U13F-U15F** le **samedi 25 Mai prochain à Montmerle / Saône.**

Les joueuses pourront venir accompagnées de **copines non licenciées** de leur âge (qui seront assurées pour l'occasion) afin que les novices puissent découvrir la pratique au travers de matchs et d'ateliers.
Une organisation sera établie en conséquence afin d'accueillir un maximum de filles lors de cet évènement festif à la coloration de **l'Euro et des JO 2024.**

Inscriptions via le lien suivant avant le 15 Mai prochain, date butoir des inscriptions :
https://forms.gle/Zz9o4qKBQa5VRPyc7

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)
Seniors D1 à D4 : 2 délégués
Seniors D5 : 1 délégué
Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués
Seniors Féminines : 1 délégué
U18 à U15 : 1 délégué
Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Réunion du 12 Mars 2024

Rappel !
Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.
Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Présents : MM DELIANCE, BOURDON, VERNAY, BACONNET, PELLET, GUTIERREZ

Courriers :
- de FC Manziat portant réclamation contre Plaine Tonique en D4 du 25/02/2024.
- de l'OSR portant réclamation contre Dombes Bresse 2, seniors D2 poule B du 10/03/2024.
- du FC Le Mas Rillier par rapport à un report de match : réponse faite.
- de Bourg Sud pour enlever une équipe 4 en D5.
- de Centre Dombes sur la règlementation concernant les terrains impraticables : réponse faite

Dossier n° 117 :
Match n° 27650637 : Essor Bresse Saône 1 / Foot 3 Rivières 1 – Seniors Féminines à 11 – du 09/03/2024
Courrier du club de Foot 3 Rivières annonçant le forfait de son équipe : 1er forfait.
Score :
Foot 3 Rivières 1 : 0 but / - 1 point
Essor Bresse Saône 1 : 3 buts / 3 points
Le club de Foot 3 Rivières est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 118
Catégorie Seniors D5 poule E
Courrier du club d'Ambronay annonçant le forfait général de son équipe 2.

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes.
Le club d'Ambronay est redevable de la somme de 79 €uros au District.

Dossier n° 119
Match n° 27870301 : Valserhône 2 / Plastics Vallée 2 – U15 D3 poule D – du 10/03/2024
Courrier du club de Plastics Vallée annonçant le forfait de son équipe : 1er forfait.
Score :
Plastics Vallée 2 : 0 but / - 1 point
Valserhône 2 : 3 buts / 3 points
Le club de Plastics Vallée est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 120
Match n° 26455524 : Lagnieu 3 / Culoz Gd Colombier 2 – Seniors D4 poule B – du 10/03/2024
Courrier du club de Culoz Gd Colombier annonçant le forfait de son équipe : 3ème forfait.
Score :
Culoz Gd Colombier 2 : 0 but / - 1 point
Lagnieu 3 : 3 buts / 3 points
Le club de Culoz Gd Colombier est redevable de la somme de 79 €uros au District.
S'agissant d'un troisième forfait, c'est donc un forfait général.
Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes.

Dossier n° 121
Match n° 27962145 : Plastics Vallée 3 / St Maurice de Gourdans 2 – Seniors D5 poule B – du 10/03/2024
Courrier du club de St Maurice de Gourdans annonçant le forfait de son équipe : 1er forfait.
Score :
St Maurice de Gourdans 2 : 0 but / - 1 point
Plastics Vallée 3 : 3 buts / 3 points
Le club de St Maurice de Gourdans est redevable de la somme de 44 euros au District.

Dossier n° 122
Match n° 27939262 : Attignat 2 / Thoissey 2 – U18 D4 poule K – du 09/03/2024
Courrier du club d'Attignat annonçant le forfait de son équipe : 1er forfait.
Score :
Attignat 2 : 0 but / - 1 point
Thoissey 2 : 3 buts / 3 points
Le club d'Attignat est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 123
Catégorie U18 D4 poule J
Courrier du club de Portes de l'Ain annonçant le forfait général de son équipe U18.
Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptes.
Le club de Portes de l'Ain est redevable de la somme de 79 €uros au District.

Dossier n° 124
Match n° 28026528 : Fareins Saône Vallée 3 / Ol. Buyatin 2 – Seniors D5 poule F – du 09/03/2024
Courrier du club de Ol. Buyatin annonçant le forfait de son équipe : 1er forfait.
Score :
Ol. Buyatin 2 : 0 but / - 1 point
Fareins Saône Vallée 3 : 3 buts / 3 points
Le club de Ol. Buyatin est redevable de la somme de 44 €uros au District.

<u>Dossier n° 125</u>

Match n° 27216770 : Attignat 1 / FFNI 1 – Féminines U18 – du 17/02/2024

Courrier du club d'Attignat annonçant le forfait de son équipe : 2ème forfait.

<u>Score</u> :

Attignat 1 : 0 but / - 1 point

FFNI 1 : 3 buts / 3 points

Le club d'Attignat est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion 11 mars 2024

Ol. Rives de l'Ain : commune de JUJURIEUX l'**arrêté municipal** est **prolongé jusqu'à fin de saison**.
Bettant Js : terrain indisponible du **4 mars à fin juin.**

Courriers reçus :

Terrains impraticables 9-10 mars :

- **Haut Revermont** : pour rencontre D5 niv. 1 Poule A (photos jointes).
- **Grièges Pt Veyle As** : arrêté municipal commune de PONT de VEYLE et commune de GRIEGES.
- **Côt. Meximieux Villieu** : terrain de MEXIMIEUX impraticable rencontre D3 poule A, photos jointes.
- St Laurent As : arrêté municipal mairie de ST LAURENT sur SAÔNE rencontre D3 poule A.
- **Mille Etangs Sc** : terrain d'AMBERIEUX en DOMBES impraticables rencontres D4 – D5.
- **St Etienne sur Chalaronne As** : terrain impraticable rencontre D4 poule C.
- **Fareins Saône Vallée** : terrain impraticable rencontre D4 poule C.
- **Portes de l'Ain Sc** : arrêté municipal commune de ST ANDRE de CORCY et TRAMOYES D4 poule C.
- **Curtafond Confrançon Fc** : terrain impraticable rencontre D4 poule D.
- **Bresse Nord Fc** : changement de terrain pour rencontre D4 poule D, stade de LESCHEROUX.
- **Bresse Foot01 :** rencontre D1 du 10 mars au complexe sportif de ST BENIGNE.

Les rencontres non jouées le 9 et 10 mars sont reprogrammées le 30 – 31 mars W.E. de Pâques.

Oyonnax Att : modification date rencontre D3 poule A du 17 mars, pour rencontre J14 à huit clos.
St Laurent As : accord pour rencontre D3 poule A **le samedi 16 mars 20h00 au complexe sportif de VEYZIAT**.
Ol. Buyatin : rencontres D5 poule F du 17 mars ; 7 avril ; 12 mai à **13h00** (rencontre D4 à 15h00).
Chaveyriat As : rencontre D5 poule A du 17 mars **à 13h00** (rencontre D4 à 15h00).
Mas Rillier Fc : rencontre D5 poule F du 17 mars à 13h00 (rencontre D3 à 15h00).
Mille Etangs Sc : rencontre D5 Niv.2 poule F du 17 mars **à 13h00**(rencontre D4 à 15h00).
Bourg Accft : accord pour rencontre D5 poule F du 17 mars à 13h00.
Artemare Fc : rencontre D5 poule B du 17 mars **au stade municipal de CHAMPAGNE en VAL. 15h00.**
Centre Dombes F. : rencontre D3 poule A du 17 mars **au stade C.R. MARTIN à VILLARS les DOMBES.**
Lagnieu Cs : rencontre D3 poule C du 17 mars **à 13h00,** rencontre R2F à 15h00**.**
Valserhône Foot : modification rencontre D5 poule E du 24 mars.
Hautecourt Romanèche As : accord pour rencontre D4 poule E **le samedi 23 mars à 20h00.**
Vaux Ent. Du Bugey : précisons sur lieu des rencontres D3 poule A, D5 poule D et E.

Po/la Commission Sportive,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT, JACUZZI Vincent

COMMISSION COUPES

Réunion du 11 mars 2024

Coupe Féminine tour de cadrage le 17 mars

Thoissey Esvs : demande de modification date coupe féminine.
Essor Bresse Saône : accord pour rencontre de coupe **le samedi 16 mars à 18h00**.

Misérieux Trévoux As : demande de modification date coupe féminine.
Mille Etangs Sc : accord pour rencontre de coupe **le samedi 16 mars à 20h00**.

Vincent JACUZZI, David BEREIZIAT, Jacques CONTET

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 11 mars 2024

Avec la période des voyages scolaires, anticipez vos demandes de modification de rencontre via footclubs ou le bordereau en ligne sur le site du district.

Courriers U18 :
Marboz Esb : demande de modification date de rencontre D1 du 20 mars.
Lagnieu Cs : validation de modification date de rencontre D1 au 20 avril.
Lagnieu Cs : demande de modification horaire rencontre D3 poule G du 16 mars.
Jassans Frans Foot : accord pour rencontre D3 poule G du 16 mars **à 13h00**.

Courriers U15
Dombes Bresse Fc : confirme la demande de modification de rencontre D4 poule M samedi 9 mars.
Foot 3 Rivières : terrain impraticable rencontre du 10 mars D4 poule M.
Portes de l'Ain Sc : terrain impraticable rencontre du 10 mars D3 poule G.
Bresse Tonic Foot : rencontre D2 poule C du 10 mars au synthétique de la Huppe à MONTREVEL.
Bresse Foot01 : demande report rencontre du 10 mars D3 poule H cause voyage scolaire.
Bressans Fc : rencontre du 10 mars D3 poule H **reportée au mercredi 17 avril à 15h00.**
Côt. Meximieux Villieu : terrain impraticable rencontre D4 poule K photos jointes.
Hautecourt Romanèche As : rencontre U15 D3 poule D du 10 mars au stade de VILLEREVERSURE.
Malgré demande d'inversion, rencontre non jouée terrain impraticable.

Les rencontres non jouées sont reprogrammées les 30 et 31 mars W.E. de Pâques.

Nantua Us : demande de modification rencontre D4 poule I.
Valserhône Foot : accord pour rencontre D4 poule I **le samedi 16 mars à 15h30**.

Côt. Meximieux Villieu : demande inversion rencontre du 17 mars D3 poule F, cause état du terrain.
Lagnieu Cs : valide la demande **d'inversion rencontre D3 poule F du 17 mars** (J8 du 5 mai inversée).

Jacques CONTET, David BEREIZIAT

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 11 mars 2024

Courriers U15F :

Attignat As : demande report rencontre J9 du 20 mars au 20 avril.
Côt. Est Lyonnais : accord pour rencontre au **20 avril**.
Ain Sud : demande pour rencontre du 23 mars **à 11h00 au stade de la Chanal à MIRIBEL**
---------- (attente accord Attignat)

Courriers U18F :

Ain Sud : demande pour rencontre du 23 mars **à 17h30 au stade de la Chanal à MIRIBEL.**
Oyonnax Pvfc : accord pour rencontre du 17 mars **à 17h30.**

Courriers S.F. à 8 :

St Denis Ambutrix Fc : rencontre D1 du 5 mai à 14h30.
Thoissey Esvs : demande changement horaire rencontre D1 du 24 mars**.**
St Denis Ambutrix Fc : valide l'horaire rencontre D1 du 24 mars **à 11h30.**
Curtafond Confrançon Fc : modification horaire rencontre D2 du 16 mars (report J1)**.**
Ol. Buyatin : accord pour rencontre D2 du 16 mars **à 17h00.**

Po/la Commission Sportive Féminines,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT, JACUZZI Vincent

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

Développement et Animation des Pratiques

FUTNET

Les équipes Futnet qualifiées pour la finale académique, qui se déroulera le samedi 16 Mars à Tola Vologe :

Equipe 1

Alexandre Maitrepierre	Antoine Rude	Arnaud Diette

Equipe 2

Mathieu Perrin	Corentin Chapuis	Quentin Labalme

Equipe 3

Sébastien Delay	Antoine Luzy	Tom Arredi

Equipe 4

Maxence Chalon	Jean-Noël Rodet	Adlen Bouhila

Ain Défis Foot U11 - samedi 13 avril

Club
ESB FOOTBALL MARBOZ

Clôture des inscriptions le 31 mars 2024

Plateau départemental U7 -samedi 8 juin

Club
VALSERHONE FOOT
ESB FOOTBALL MARBOZ
A.S. DORTAN LAVANCIA
ENT.S. REVERMONTOISE
F. C. BRESSANS
CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL
AS IZERNORE NURIEUX-VOLOGNAT

Clôture des inscriptions le 19 mai 2024

Challenge départemental U11 – dimanche 16 juin

Canton de	Engage
Valserhône	1 équipe
Bourg en Bresse 2	1 équipe
Vonnas	2 équipes
Bourg en Bresse 1	1 équipe
Replonges	2 équipes

Clôture des inscriptions le 12 mai 2024

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit

Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique voulue

Dans le PV.

U13

Championnat U13 2023/2024 2ème Phase

Le calendrier de la 3e Phase est en ligne : Compétition Championnat Catégorie U13

Vous utilisez une FMI (Feuille de Match Informatisée).

En cas de problème, faire une feuille de match papier et l'envoyer au District.

Avant de reporter définitivement une rencontre assurez-vous que vous ne pouvez pas l'inverser.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 13 h30

Possibilité de jouer à : 13 h, 14 h, 14 h 30 ou 15 h sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Pour tout autre horaire, il faut l'accord du club adverse

Clubs évoluant à 13 heures

A Attignat

A St Martin du Mont

Clubs évoluant à 14 heures

A St Trivier de Courtes (Bresse Nord)

A St André / Vieux Jonc (Veyle Vieux Jonc)

A Grièges (Grièges Pont de Veyle)

Club évoluant à 15 heures

A Serrières de Briord Les Charmieux (Serrières Villebois équipe 1 uniquement)

Festival U13 Pitch

Finale Départementale Samedi 6 Avril 2024 à Lagnieu

1er Match mixte :

Arbent – St Martin du Mont	Essor Bresse Saône – Replonges
Bressans FC – Belley CS	Plastics Vallée – Ain Sud
Veyle Saône – Montréal	Marboz – Centre Dombes
Bresse Foot – Misérieux Trévoux	Bourg en Bresse Péronnas 01 – Bresse Tonic Foot

1er match féminin :

Bourg en Bresse Péronnas 01 – Montréal Essor Bresse Saône – Lagnieu
Jassans Frans – Valserhône Misérieux Trévoux – Exempt

Forfait Amende : 9 €

Journée du 9 Mars 2024

Poule K : Hautecourt 1 9 €
Poule O : Châtillon la Palud 2 9 €

Licences manquantes Amende : 1,60 € par licence avec un maximum de 8 €

Journées du 9 Mars 2024

Poule N : Veyziat 2 Toutes 8 €

U11

Championnat U11 2023/2024 2ère Phase

Le calendrier de la 3e Phase est sur le site.

Accueil Foot Réduit Choisir la pratique U11

Il est aussi dans :
Compétition Championnat « U11 Phase 3 »

Les clubs recevant devront saisir les résultats de toutes les rencontres U11 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plate, aux à l'aide de Footclubs.
Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures
Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

St Maurice de Beynost (Ain Sud) : les plateaux débutent à **9 h 30**.

Licences manquantes Amende : 1,60 € par licence avec un maximum de 8 €

Journées du 9 Mars 2024

Poule F : Plaine de l'Ain 3	Toutes	8 €
St Maurice de Gourdans 2	Toutes	8 €
Poule R : Misérieux Trévoux 4	2 licences	3,20 €
Poule U : Centre Dombes 3	1 licence	1,60 €
Bourg Sud 3	1 licence	1,60 €

U9

Championnat U9 2023/2024 3e Phase

Il est sur le site.

Accueil Foot Réduit Choisir la pratique U9

Et aussi

Compétition Championnat « U9 P3 »

Les clubs recevant devront saisir un seul résultat (0 – 0) de toutes les rencontres U9 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plateaux à l'aide de Footclubs.
Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures
Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.
Les plateaux débutent à **9 h 30**

A St Maurice de Beynost (Ain Sud)
A Miribel (Le Mas Rillier)

U7

Championnat U7 2023/2024 3e Phase

Le calendrier est sur le site

Accueil Foot Réduit Choisir la pratique U7

Il est aussi dans

Compétition Championnat « U7 Phase 3 »

Une nouvelle feuille de Plateau a été envoyée à tous les clubs.
Le club recevant utilise uniquement celle-ci. Il doit toujours saisir un seul résultat et scanner cette feuille de Plateau à l'aide de Footclubs. Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures pour certains secteurs et 13 h 30 ou 14 heures pour d'autres
Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage…) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Eclairage du complexe sportif 1 de Chalamont NNI 010740101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade Gléteins 1 NNI 011940101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Installation de Val Revermont NNI 014260101 – rapport à rédiger par la CDTIS.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairage du stade CES La Huppe de Montrevel en Bresse NNI 012660201 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du complexe sportif 2 de Chalamont NNI 010740102 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade Gléteins 2 de Jassans NNI 011940102 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Eclairage du stade Louis Philippe Geoffray de Chaleins NNI 010750101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Prochaines programmations

- Eclairage du parc des sports 3 de Viriat NNI 014510103
- Eclairage du stade municipal 1 de Saint André d'Huriat NNI 013340101
- Gymnase de l'Europe de Chatillon sur Chalaronne NNI 010939901
- Gymnase de Saint Denis les Bourg NNI 013449901
- Terrain de Beach Soccer de Saint Etienne du Bois NNI 013506601

Rappel sur le marquage de la zone technique des bancs de touche (extrait de l'article 3.9.5.1.de la règlementation fédérale)

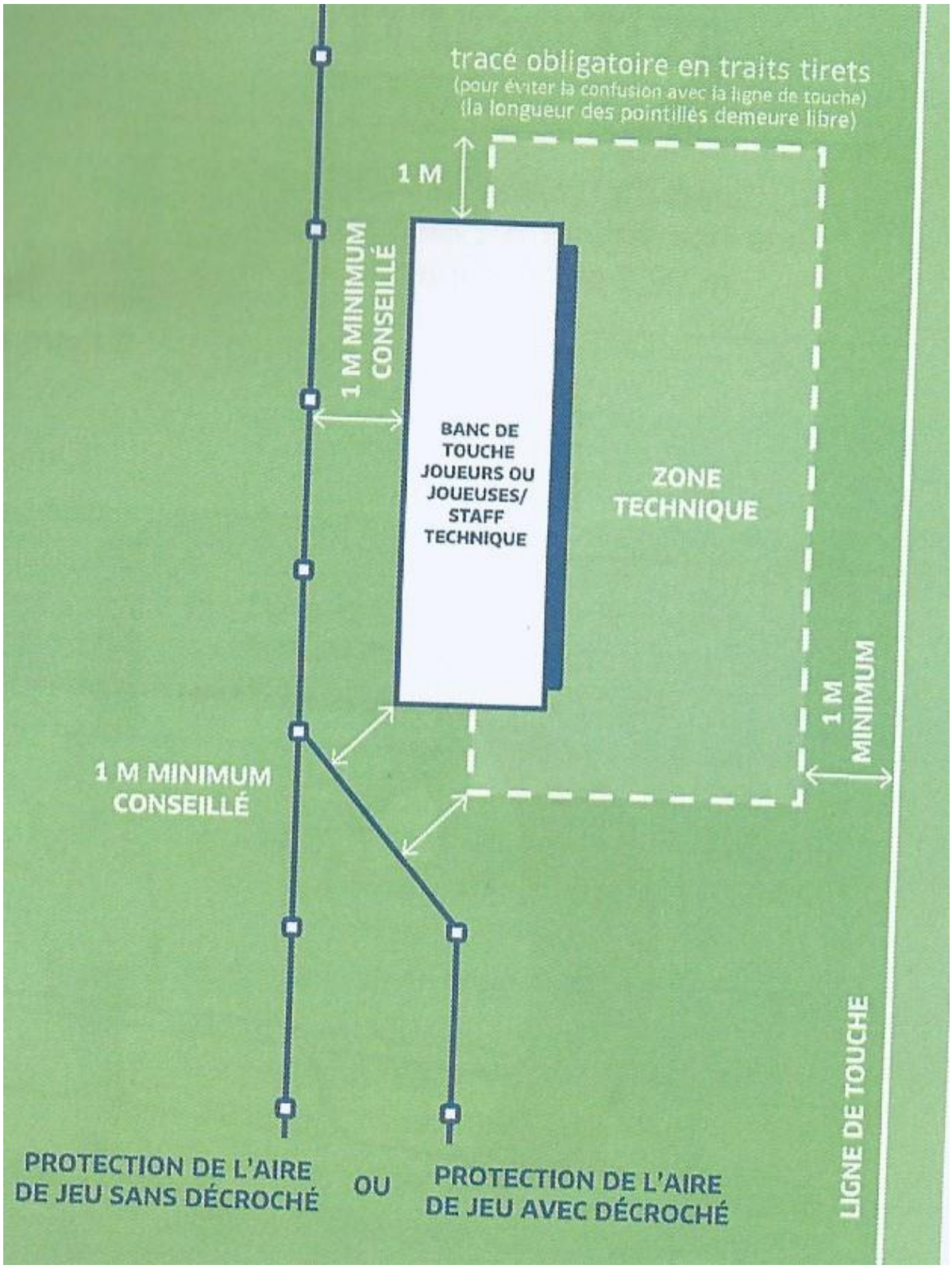

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS RECHERCHENT

L'A.S. GRIEGES PONT DE VEYLE recherche pour cette 2ème partie de saison (et pour les saisons à venir…) un entraîneur pour son équipe une, en catégorie Senior, qui évolue en 4ème Division du District de l'Ain.
Contact : Arnaud LAMPS (Président) – Tél : 06.76.97.60.85

--*-*-*-*

Le club de **Guéreins Genouilleux** (ASGG) recherche à partir de la saison 2024/2025 un arbitre pour ses équipes seniors.
Vous pouvez contacter le 06.10.47.36.62 pour plus d'informations.

--*-*-*-*

Le club de **Plaine Revermont Football** recherche :
- 1 salarié CDI – 35 H – en tant que responsable Technique Jeunes – Permis B – Diplôme BMF ou équivalent
- 1 apprenti BPJEPS – Expérience coaching

Lieu de travail : Saint Etienne du Bois – Val Revermont Treffort

Qualités recherchées : Esprit d'équipe – Dynamisme – Adaptabilité

Envoyez votre CV et lettre de motivation à : maxime.tirand@gmail.com